



au fil du Bonson

Bulletin municipal

Octobre 2025 - n°116





SOMMAIRE :

Informations Municipales

Page 2

Enfance Jeunesse Page 22

Vivre ensemble Page 28

Saison culturelle Page 33

Associations

Page 35

Chaque jour,
de nouvelles actus :

www.mairie-bonson.fr



MairieDeBonson



Station
de Bonson



Revue Municipale de Bonson
N°116 - Octobre 2025

Tirage à 2200 exemplaires

Directeur de publication :

M. Thierry DEVILLE

Délégation :

Mme Christine PAQUIS

Rédaction : Élus, Associations, Services municipaux

Maquette, Conception &

Réalisation :

Service Communication

Impression : Lucky Imprimerie



INFORMATIONS MUNICIPALES

EDITO DE THIERRY DEVILLE

Chères bonsonnaises, Chers bonsonnais,

L'automne est là, et ce mois d'octobre nous permet de jeter un regard rétrospectif sur une rentrée pleine de dynamisme et de réalisations pour notre commune.

Septembre a d'abord été synonyme de rentrée des classes. Je me réjouis que celle-ci se soit déroulée dans d'excellentes conditions pour les élèves de Bonson. Je salue l'investissement du corps enseignant, du personnel municipal et des parents qui, ensemble, assurent aux enfants le meilleur cadre pour apprendre et grandir.

L'été, quant à lui, a marqué un jalon important pour la jeunesse avec l'inauguration et le fonctionnement du **Pôle Enfance Joséphine BAKER**. Ce lieu, moderne et adapté au bien-être et l'épanouissement des jeunes, a accueilli de nombreux enfants de Bonson, leur offrant des activités enrichissantes et ludiques. À ce titre, je suis heureux de vous annoncer le lancement du **12ème Pass'Jeunes**, une initiative qui continue de soutenir la participation des jeunes aux activités locales.

Le tissu associatif de Bonson a également été à l'honneur lors du **Forum des Associations**. Cefut une nouvelle preuve de vitalité et d'engagement des bénévoles. Nous les remercions.

Ce mois d'octobre est aussi l'occasion pour Bonson de participer activement à l'opération nationale **Octobre Rose**, en soutien à la lutte contre le cancer du sein. L'attention portée aux seniors se poursuit avec la **Semaine Bleue**, un temps fort dédié aux aînés, rythmé par de nombreuses activités. Cette bienveillance fait écho à leur récente et très appréciée **sortie au Pays Basque** fin septembre, un moment convivial qui, je l'espère, restera gravé dans les mémoires.

La Chapelle a vibré lors de la **Journée du Patrimoine**, avec notamment un magnifique **concert gospel**. Un beau moment d'émotion et de partage.



Comme chaque année, les **chantiers éducatifs** ont permis à **12 jeunes** de la commune de découvrir le monde du travail. Ces initiatives sont essentielles, car elles permettent non seulement d'améliorer notre cadre de vie, mais aussi de valoriser l'engagement de notre jeunesse et de leur offrir une première expérience professionnelle formatrice.

03

Alors que nous profitons de l'automne, nos équipes préparent déjà activement les fêtes de fin d'année : le repas des seniors, des enfants ; le 8 décembre pour le lancement de des belles illuminations et du feu d'artifice ainsi que le Marché de Noël artisanal.

Chères bonsonnaises, chers bonsonnais, l'actualité nationale nous rappelle que nous entrons dans une période électorale. Je vous encourage toutes et tous à vérifier votre inscription (voir page 06) sur les listes électorales et à prendre part activement à la vie démocratique de la commune. Bonson avance, grâce à l'énergie de chacun. Continuons ensemble à bâtir une commune où il fait bon vivre.

Très sincèrement,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Thierry Deville".

Thierry DEVILLE
Maire de Bonson

MAIRIE MODIFICATIONS DES HORAIRES D'OUVERTURE

Changements d'horaires d'ouverture de la mairie
depuis le 1er septembre 2025

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Samedi : 1er et 3ème samedi

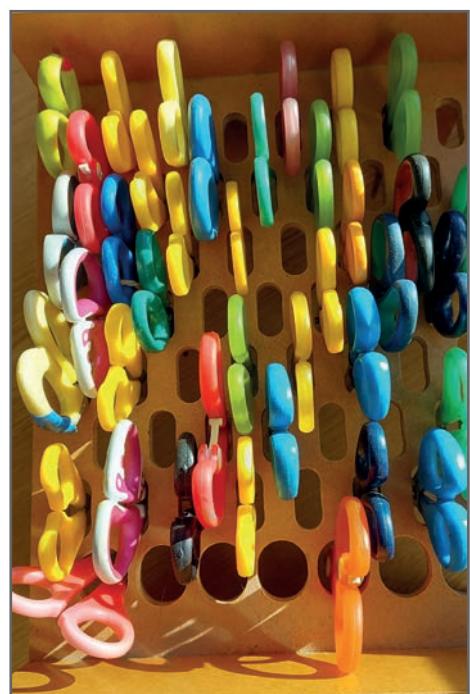
de chaque mois ouvert sauf période estivale (juillet et août)



ÉCOLE JULES VERNE RENTRÉE DES CLASSES

Lundi 1er septembre, ce sont 457 élèves répartis sur 18 classes qui ont rejoint les bancs de l'école pour cette nouvelle année scolaire 2025/2026.

Nous leur souhaitons un beau parcours ainsi qu'à tous leurs accompagnants.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

La FNACA et la municipalité vous donne rendez-vous au Monument aux morts le 11 novembre, 11h30, pour la cérémonie de la commémoration.



CONCOURS DES MAISONS DÉCORÉES

Comme chaque année, un concours des maisons décorées est organisé. C'est gratuit et l'inscription est très simple. Les membres du jury qui passeront entre le 8 et 12 décembre, évalueront le décor de votre extérieur. Tous les participants recevront un prix lors de la remise des récompenses qui aura lieu le samedi 10 janvier 2026. Le dossier d'inscription et le règlement dans sa totalité sont disponibles en Mairie et téléchargeables sur le site internet, onglet principal « Vivre à Bonson » puis « Les festivités » :

<https://www.mairie-bonson.fr/>

Les inscriptions doivent être déposées en Mairie ou envoyées par mail à : coordination.animation@mairie-bonson.fr avant le 28 novembre 2025.



05

Bruyas
AMBULANCE TAXI VSL

04 77 02 01 25

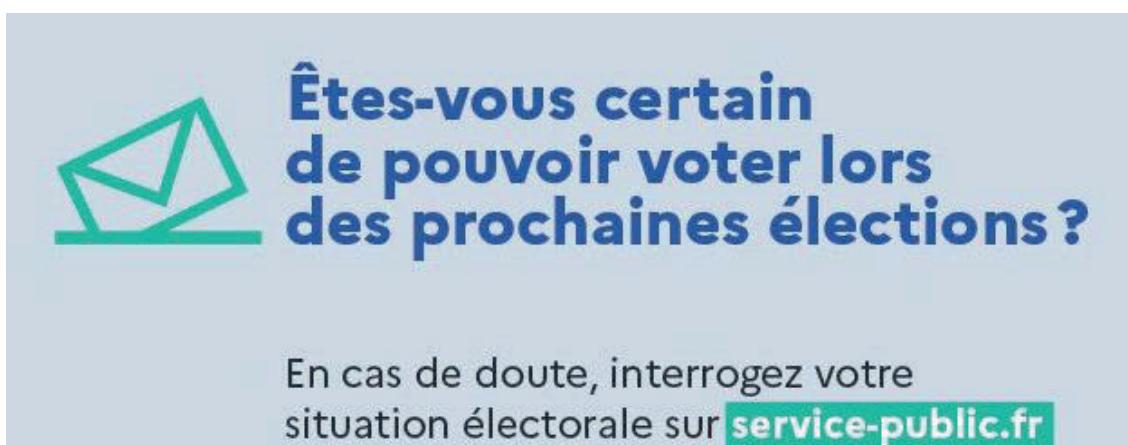
INFORMATIONS ÉLECTIONS

Elections Municipales : 15 et 22 mars 2026

QUI PEUT VOTER POUR LES MUNICIPALES ?



Vous pouvez vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>



06

Vous pouvez réaliser votre demande d'inscription en ligne sur les listes électorales (liste principale pour les personnes de nationalité française, liste complémentaire « municipales » et « européennes » pour les citoyens européens), à l'accueil de la Mairie aux horaires d'ouverture habituels ou en utilisant le lien suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Comment vous inscrire sur les listes électorales ?



Rendez-vous dans votre mairie muni:

- d'un justificatif d'identité
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois



Par courrier:

en adressant à la mairie de votre commune le formulaire agréé disponible sur les sites interieur.gouv.fr ou service-public.fr



Par Internet:

en vous rendant sur service-public.fr

TRAVAUX DE LA TOITURE DE LA CHAPELLE NOTRE DAME ET INAUGURATION DE LA SECONDE CLOCHE

En novembre 2024, la commune a déposé un dossier de demande de subvention auprès des services de la DRAC (Direction Régionale de l'Architecture et du Patrimoine), dossier également suivi par l'UDAP (Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine) pour des travaux de réparation et d'entretien sur la toiture de la Chapelle Notre-Dame inscrite aux Monuments Historiques. Il s'agissait de travaux permettant le nettoyage de la toiture, démoussage mais surtout de la remise en place des tuiles déplacées, du suivi des zinguerie afin d'éviter toutes fuites en toiture, la reprise des scellements nécessaires au faîte aux arêtiers afin de garantir une bonne étanchéité, du nettoyage des chéneaux en cuivre encaissées. Une subvention de 3 150 € a été allouée à la Commune (soit 20% du montant des travaux HT) le 9 avril 2025. Les travaux ont eu lieu au mois de septembre 2025. Afin d'être en conformité avec les engagements de la Commune concernant cette subvention, la collectivité doit justifier de l'exécution des travaux en fournissant à la Direction régionale des affaires culturelles d'Auvergne Rhône-Alpes et auprès de l'UDAP, des photos après travaux, la facture des travaux acquittées, des articles où le partenariat économique et le montant de la subvention seront indiqués.

Début 2025, une seconde cloche a été installée. Son inauguration a eu lieu le vendredi 3 octobre en présence de l'association des bénévoles Notre Dame de Bonson.

Un moment fort pour les bonsonnais.



**PRÉFÈTÉ
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



TRAVAUX DU GFU (GROUPE FERMÉ D'UTILISATEURS)

Construction d'un Groupe Ferme Utilisateur dédié à la vidéoprotection et aux bâtiments communaux.

La commune a engagé la création d'un Groupe Ferme Utilisateur (GFU) spécifiquement dédié à la vidéosurveillance municipale et au raccordement informatique de ses bâtiments.

Pour la partie vidéosurveillance, ce dispositif permettra de centraliser la gestion des serveurs et postes de supervision, de sécuriser les accès aux images et de garantir la continuité du service en cas d'incident technique. L'infrastructure, conçue pour être évolutive et hautement sécurisée, facilitera également la maintenance et l'intégration progressive de nouveaux équipements de vidéoprotection sur le territoire communal. Pour les bâtiments, ce service permet d'optimiser et mutualiser la téléphonie fixe et l'accès internet ; à terme de mutualiser la gestion d'accès et d'alerte intrusion et partage de ressources. Une convention de partenariat et attributive de subvention avec le Conseil départemental a été approuvée à l'unanimité au Conseil municipal du 22 mai 2025 (délibération 2025/026). Le Département a souhaité donner une nouvelle impulsion à l'accompagnement des territoires, notamment avec la mise en place d'un dispositif d'appel à partenariat « Loire Connect » auquel la Commune avait participé en 2023.

Le projet « GFU » de la Commune de BONSON a été retenu par le comité de pilotage départemental. Ce projet consiste à créer une boucle locale optique qui permet de raccorder les sites communaux et différentes entités à plusieurs usages (téléphonie sur IP, vidéoprotection, partage de fichiers...). Il constitue le socle de base de construction d'un territoire intelligent, connecté et durable. Concrètement, 8,7 km de réseaux fibre sont créés fin de relier, dans un premier temps, 9 bâtiments communaux, 16 caméras ainsi que le CSU (Centre de Supervision Urbaine, du système de vidéoprotection communal (sur un total de 23 caméras). La subvention allouée par le Département est de 25 000 € soit 39 % du montant HT des travaux. Loire Forez Agglomération accompagne également la commune sur ce projet à hauteur de 19 000 € soit 29 % du montant HT des travaux. Les demandes de versement des subventions seront déposées à l'achèvement des travaux avant la fin d'année 2025 et accompagnées des justificatifs nécessaires : factures acquittées, photos pendant et après le chantier et les articles publiés avec les mentions des subventions allouées par les différents partenaires économiques.



07



CHANTIERS ÉDUCATIFS

Cet été encore, 12 jeunes bonsonnais âgés de 16 et 17 ans, ont bénéficié des Chantiers Éducatifs avec l'aide du Département et de l'association Utile. Ils ont pu avoir une première expérience d'un entretien d'embauche et du monde du travail. Ils ont participé à diverses tâches, accompagnés par des agents municipaux sur divers sites (centre de loisirs, espaces verts de la commune, maternelle, restaurant scolaire...).



MÉDIATHÈQUE DE BONSON

EXPOSITION A LA MEDIATHEQUE

La dessinatrice Elsa BRANTS nous présente la culture Manga à travers des panneaux et des figurines. Le tout est agrémenté d'anecdotes, de conseils de lecture, d'une sélection de mangas culte à lire sur place et d'un coin dessin pour les enfants.

L'exposition est ouverte jusqu'au 8 Novembre, est en entrée libre pendant les horaires de permanence.



COUP DE CŒUR MÉDIATHÈQUE

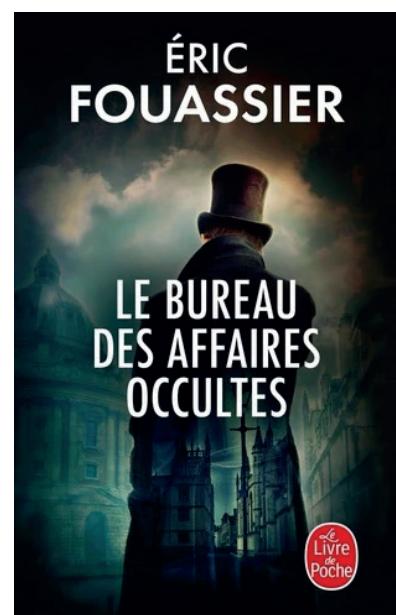
Éric FOUASSIER, *Le Chant Maléfique* (Le Bureau des Affaires occultes, t. 4), paru chez Albin MICHEL, 2024.

Quatrième aventure pour l'inspecteur du Bureau des Affaires occultes, Valentin VERNE.

Cette fois-ci, l'histoire (celle du roman, mais aussi celle de France) le conduit à quitter Paris pour la Vendée, où il doit enquêter sur une affaire bien plus politique qu'à l'accoutumée. Nous sommes en 1832, et Louis-Philippe est sur le trône depuis deux ans, succédant à Charles X, contraint à l'abdication. Cependant, le mouvement légitimiste (les royalistes partisans de la branche aînée des CAPÉTIENS de la Maison de BOURBON, dont est issu Charles X) souhaite faire tomber le roi en place et un soulèvement se prépare, mené par la Duchesse de BERRY, belle-fille de Charles X et mère du prétendant légitimiste au trône de France). Sous une fausse identité, Valentin doit élucider des meurtres étranges au sein du mouvement, mais l'exercice s'avère plus difficile que prévu : tout ne semble que duperie, double jeu et faux-semblants. Pendant ce temps, sa fiancée Aglaé MARCEAU, la comédienne devenue policière, mène dans la capitale une autre enquête pour élucider le meurtre d'un riche banquier parisien.

08
Ce quatrième volume du Bureau des Affaires occultes peut paraître au départ un peu lent, car il faut mettre en place une intrigue aussi complexe que les personnages qui la font vivre, mais une fois Valentin VERNE bien installé en Vendée, le suspens va grandissant, avec de nombreuses péripéties. Le rythme est haletant, servi par une langue riche et poétique. Le récit vendéen est si captivant que l'on pourrait d'ailleurs se demander l'utilité de l'intrigue parisienne secondaire. Ne servirait-elle pas uniquement à nous offrir un peu de répit au cœur de cette aventure en Vendée, tout en gardant le lecteur accroché à un mystère qu'il a hâte de voir se résoudre ? Comme une respiration pour suspendre le cours de son intrigue principale, Éric FOUASSIER a vraiment le sens du storytelling. Lorsque les masques commencent à tomber, c'est tout un complot qui est révélé, dans lequel l'histoire de France se mêle subtilement à celle de personnages de fiction, parfois inventés, parfois doubles de papier de personnages réels. Les amateurs de romans policiers historiques apprécieront !

Sylvette DELORME



OCTOBRE ROSE à la MEDIATHEQUE

Cette année encore l'équipe de la médiathèque a tenu à participer à la lutte contre le cancer du sein. Elle espère ainsi alerter sur l'importance d'un dépistage régulier.



OUVERTE LES :

- **MARDI : 16h30 - 18h30**
- **MERCREDI : 9h30 - 12h30
14h00 - 17h00**
- **VENDREDI : 15h30 - 18h00**
- **SAMEDI : 09h00 - 12h00**

Téléphone : 04.77.55.87.74

Email :
mediatheque-bonson2@wanadoo.fr



ANIMATION DE FIN D'ANNÉE

Le mercredi 10 Décembre
de 14h à 16h
un atelier
« DÉCORATIONS DE
NOËL » accueillera les
enfants
à partir de 7 ans
à la médiathèque, sur
inscription. Cet atelier
sera animé
par des membres
de l'association
bonsonnaise
OMBRES ET LUMIERES.



BIBLI EN FOLIE

Les 4 et 5 octobre la médiathèque a célébré la deuxième édition des journées nationales dédiées aux bibliothèques et aux médiathèques. Merci à Justine PORQUET et à Marie Claire JOUBERT qui ont présenté, vendredi, les nouveautés de la rentrée littéraire.

Le samedi c'était au tour des enfants d'être reçus par Justine PORQUET pour une nouvelle animation.

Remerciements aussi à Danièle GRANGE pour sa présence vendredi soir et à Christine BARDIEU qui, samedi matin, a assuré la permanence.



LA PRÉFECTURE COMMUNIQUE

Dépannage à domicile : à quoi devez-vous faire attention ?

Nous vous dévoilons 7 conseils précieux pour éviter les arnaques liées au dépannage à domicile.

Conseil n°1 : méfiez-vous des publicité/tracts relatifs au dépannage à domicile

Globalement, méfiez-vous des tracts publicitaires distribués gratuitement dans les boîtes aux lettres, qui souvent ne donnent volontairement que peu d'informations sur les principales caractéristiques du service proposé. De même, méfiez-vous des tracts imitant des documents officiels (usage du bleu-blanc-rouge, de logos publics, etc.).

Bien souvent, ces publicités donnent les coordonnées de professionnels qui ne respectent pas la législation.

Conseil n°2 : constituez-vous une liste d'artisans fiables à contacter, notamment en cas d'urgence

Une canalisation d'eau qui fuit ? Une baie vitrée cassée ? Une serrure grippée qui vous empêche de rentrer dans votre logement ? Toutes ces situations (et bien d'autres) constituent des cas d'urgence, lors desquels le consommateur est légitimement tenté de faire appel à n'importe quel professionnel, souvent à celui qui peut se déplacer le plus rapidement ou à celui qui est référencé sur les tracts publicitaires distribués dans les boîtes aux lettres. Dans tous les cas, situation d'urgence ou non, essayez dans la mesure du possible de contacter des professionnels que vous connaissez ou qui vous ont été recommandés par des proches ou des fédérations professionnelles.

Conseil n°3 : sachez repérer les professionnels indélicats

Un professionnel que vous avez fait venir à votre domicile vous propose de réaliser des prestations en plus de celles initialement prévues ? Un réparateur insiste pour réaliser rapidement des travaux qui ne semblent pas urgents ?

Dans ce genre situation, prenez d'abord le temps de réfléchir et ne donnez pas votre accord trop rapidement.

Notez qu'il existe un droit de rétractation de 14 jours, mais qui ne concerne cependant pas les travaux d'entretien ou de réparation à réaliser en urgence au domicile du consommateur et expressément sollicités par lui.

Conseil n°4 : en l'absence de devis, ne donnez pas votre accord au dépannage.

Préalablement à toute signature de contrat et donc à l'intervention, tout professionnel du dépannage à domicile a l'obligation d'établir de manière systématique et formalisée, un contrat écrit (aussi appelé « devis ») et ce dès le premier euro. Le devis, en tant qu'estimation par le professionnel des travaux envisagés, est considéré d'un point de vue juridique comme une offre de contrat. Le devis n'engage le client qu'à partir du moment où il a exprimé sa volonté de faire exécuter les travaux, par une signature au bas du devis « bon pour travaux ». En l'absence de devis, ne donnez donc pas votre accord au dépannage.

10

Conseil n°5 : sachez que le professionnel doit impérativement faire apparaître un certain nombre d'informations dans le devis

Les règles d'information diffèrent selon que le contrat est conclu en établissement ou hors établissement. Lorsque le devis/contrat est conclu directement au domicile du particulier, le professionnel doit fournir au consommateur sur papier ou sur un autre support durable, les informations suivantes (arrêté du 24 janvier 2017) :

- la date de rédaction
- le nom et l'adresse de l'entreprise
- le nom du client
- le lieu d'exécution de l'opération
- la nature exacte des réparations à effectuer
- le décompte détaillé, en quantité et en prix, de chaque prestation et produit nécessaire à l'opération prévue : dénomination, prix unitaire et désignation de l'unité à laquelle il s'applique (notamment l'heure de main d'oeuvre, le mètre linéaire ou le mètre carré) et la quantité prévue
- le cas échéant, les frais de déplacement
- la somme globale à payer hors taxes et toutes taxes comprises, en précisant le taux de T.V.A.
- la durée de validité de l'offre
- l'indication du caractère payant ou gratuit du devis (ou document précontractuel).

Au-delà de ces éléments obligatoires d'information, si vous jugez que le devis est trop élevé ou s'il n'est pas clair, ne donnez pas suite et contactez un autre prestataire. Lorsque le contrat est conclu directement chez le professionnel, les informations obligatoires et les modalités de leur communication au consommateur ne sont pas exactement les mêmes que lorsque le contrat est conclu au domicile. Pour plus d'informations, reportez-vous à la fiche pratique de la DGCCRF



Conseil n°6 : veillez à ce que le professionnel vous remette un exemplaire du contrat

Le professionnel doit obligatoirement remettre au consommateur un exemplaire signé du contrat. Ce contrat doit être accompagné du formulaire type de rétractation.

Conseil n°7 : lorsque la prestation est supérieure à 25 € TTC, le professionnel doit vous remettre une facture

Pour toute prestation d'un montant supérieur à 25 € TTC, le professionnel est tenu de vous remettre une facture (aussi appelée « note ») sur laquelle doivent apparaître :

- les coordonnées du prestataire
- la date de rédaction de la note
- les dates et lieu d'exécution de la prestation
- le décompte détaillé, en quantité et en prix, de chaque prestation et produit fourni ou vendu (ex : taux horaire et nombre d'heures travaillées)
- la somme totale à payer hors taxes et toutes taxes comprises
- le nom du client, sauf opposition de celui-ci.

Ce document doit être délivré au consommateur dès que la prestation a été réalisée, et en tout état de cause avant le règlement du prix de la prestation.

Crues et inondations : les comportements qui sauvent

Plusieurs communes ont été victimes d'inondations à la suite des épisodes de pluies intenses en octobre 2024 qui ont touché le département de la Loire. La préfecture et votre mairie vous rappellent les bons comportements à adopter pour rester en sécurité.

Pour se préparer et se protéger des pluies et inondations, il faut avoir le réflexe d'adopter les bons comportements : ne pas s'approcher des cours d'eau, ne pas prendre sa voiture, ne pas descendre en sous-sol... En cas d'inondation, les réseaux d'eau courante, d'électricité ou de téléphone peuvent être coupés pendant plusieurs jours. Il est donc important de se préparer à vivre en autonomie pendant plusieurs heures ou quelques jours. Le risque d'inondation est le premier risque naturel en France métropolitaine, et notamment dans votre ville.

Les 8 comportements à adopter :

- je m'informe et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels ;
- je ne prends pas ma voiture et je reporte mes déplacements ;
- je me soucie des personnes proches (voisins et personnes vulnérables) ;
- je m'éloigne des cours d'eau et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts ;
- je ne sors pas, je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter les risques de chute de branches ;
- je ne descends pas dans les sous-sols et je me réfugie en hauteur, à l'étage ;
- je ne m'engage ni en voiture, ni à pied (pont submersible, gué, passage souterrain... moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture) ;
- je ne vais pas chercher mes enfants à l'école, ils sont en sécurité.

Restez informés avec le site Vigicrues

La vigilance crue permet une surveillance continue des principaux cours d'eau du territoire métropolitain, soit 23 000 kilomètres, pour prévenir les crues et les inondations.

En cas de risques de crue dans les 24 heures à venir, Vigicrues avertit les autorités et le public pour qu'ils puissent agir en conséquence et gérer la situation de manière appropriée <https://www.vigicrues.gouv.fr>

11

Numéros d'urgence à connaître



15
SAMU

17
POLICE

18
POMPIERS

112
URGENCES

114
URGENCES

Pour faire face au risque d'inondation : ayons les bons réflexes !

Lors de pluies intenses et d'inondations soudaines, des gestes simples peuvent vous sauver la vie.



Reportez tous vos déplacements à pied ou en voiture



Laissez vos enfants en sécurité à l'école



Réfugiez-vous à l'étage



Ne prenez pas votre voiture ; quelques centimètres d'eau suffisent à l'emporter



Ne descendez pas dans les sous-sols ou les parkings souterrains



Coupez, si possible et sans vous mettre en danger, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage



Éloignez-vous des cours d'eau, des berges et des ponts



Restez informé et à l'écoute des consignes des secours et de votre mairie



Contactez les personnes vulnérables et isolées en privilégiant les SMS



Préparez un **kit d'urgence** contenant notamment de l'eau, de la nourriture, les copies des papiers d'identités, les traitements médicaux... et placez-le dans un endroit facile d'accès

BIENVENUE EN FORêt !

Vous êtes sur un territoire de Charte forestière

Loire
FOREZ
Agglo



Le saviez-vous ?

La forêt est une ressource naturelle caractéristique de notre territoire qu'il convient de gérer dans le temps, afin de favoriser sa «**multifonctionnalité**», c'est-à-dire de lui permettre d'assurer aujourd'hui et demain, ses trois fonctions : **économiques** (emploi local, activité touristique...), **environnementales** (biodiversité, production d'oxygène...) et **sociales** (valeur patrimoniale, sports et loisirs...), dans l'intérêt de tous. C'est tout l'objet de la **Charte forestière de territoire de Loire Forez agglomération**.

LA FORêt

La forêt couvre 37% du territoire de Loire Forez agglomération. On retrouve des feuillus en plaine et des résineux en montagne, 97% de la forêt locale appartient à des propriétaires privés, et est constituée majoritairement de petites parcelles (2hectares).



QUAND ON SE PROMÈNE EN FORêt, CE QU'IL FAUT SAVOIR



Sauf exception, on se promène et on ramasse des champignons chez quelqu'un, qui nous laisse l'accès libre à sa forêt. Merci à lui pour cet accord tacite !

Les pistes et routes forestières permettent l'accès à tous en forêt, mais elles ont à l'origine un usage professionnel.



Les places de dépôt permettent le stockage des bois récemment débardés, dans l'attente de la venue du grumier. Ce ne sont pas des places de parking. Il convient de stationner en veillant au passage potentiel des engins forestiers, même si la place est vide.

Les grumes ou les billons empilés ne sont pas des espaces de jeux. Ne jamais grimper dessus, cela pourrait être très dangereux.

Les chantiers forestiers sont des zones dangereuses, ne jamais traverser les zones sans l'aval du professionnel sur place.

LA FILIÈRE

Le bois récolté en forêt alimente une filière de 500 entreprises et 1250 emplois sur le territoire. Plusieurs établissements de formation forment aux métiers de la filière forêt-bois. Selon sa qualité, le bois récolté servira pour des usages de construction, d'emballage ou d'énergie.



Les forestiers sont des passionnés : propriétaires, gestionnaires, entrepreneurs de travaux forestiers, etc.

N'hésitez pas à leur poser quelques questions sur leur métier !



Respectons ensemble la forêt & les hommes et les femmes qui y travaillent, pour une forêt multifonctionnelle, au service de tous.



Charte forestière territoriale de Loire Forez agglo

Notre Charte forestière se déploie concrètement sur le terrain, créant des liens entre forestiers, professionnels et grand public. Découvrez les actions marquantes de ces derniers mois.

- **Le sylvetum de Marols inauguré**



- **Quelles seront les essences de demain ?**



14

- **Structure bois et réemploi à Montbrison**

Vendredi 16 mai, s'est déroulée la visite de chantier de l'écoconstruction du futur pôle enfance à Montbrison, dont l'ouverture est prévue en janvier 2026. Une quarantaine de participants ont pu découvrir ce projet qui réemploie le gros œuvre existant de l'ancienne construction, en y ajoutant une structure en bois local (charpente et ossature bois) pour réhabiliter et agrandir le bâtiment. Un modèle à suivre !

Visite réalisée aux côtés de Christophe BAZILE, Maire de Montbrison et Président de Loire Forez agglo, Marie BAUDET de l'agence Ampere pour la présentation du projet, Raphaël FERLAY de Libercier Charpente Couverture, Jérôme THIEN de la Nétrablaise des Bois et Guillaume Colas de Bois Conseil. Merci à Jean-Pierre TAITÉ de nous avoir fait l'honneur de sa présence !



Bien que déjà parcouru et visité, le Sylvetum a été officiellement inauguré le 14 mai, en présence de nombreux élus, et de Géraud d'HUMIÈRES, Sous-Préfet de Montbrison.

Après avoir parcouru le site, planté quelques arbres avec des enfants, apprécié le point de vue depuis la plateforme qui permet d'accueillir une classe en plein air, l'ensemble des participants ont pu écouter le parcours de la construction du Sylvetum, né par ailleurs à la suite d'échanges entre le CNPF et des élus de Marols, au cœur d'un atelier de construction de la charte forestière, en 2022.

Le 25 avril dernier, le Centre National de la Propriété Forestière Auvergne-Rhône-Alpes a organisé, en partenariat avec l'Association Forestière du Sud-Forez et le Groupement des Sylviculteurs du Haut-Montbisonnais, une réunion de formation sur le thème « Quelles seront les essences de demain ? ».

En France, la température moyenne a augmenté d'environ 1°C en un siècle. Cette évolution entraîne des conséquences déjà visibles sur l'état de santé et la répartition des essences forestières, notamment celles en limite stationnelle. Le climat ne peut plus être considéré comme constant à l'échelle de la durée de croissance des essences forestières : températures en hausse, précipitations inégalement réparties et épisodes de sécheresse plus fréquents. Le sylviculteur doit donc analyser au mieux les conditions stationnelles (sol, topographie, climat...) afin de déterminer les essences les plus adaptées lors d'un projet de reboisement.

Cette réunion sur le terrain a permis d'aborder ces thématiques et de visiter le sylvetum de Marols, une plantation expérimentale récente de plus de 20 essences forestières différentes, en présence de Julien BLANCHON et Etienne GIROUD du CNPF, de Franck FLACHON, de l'ONF, et de Pierre LOCCA, des pépinières sylvicoles du Haut-Forez.



- **Les élus locaux formés sur les pistes forestières**

Le 23 mai, les élus référents forêt de Loire Forez agglomération se sont retrouvés sur les hauteurs de Sauvain, pour se former sur le terrain au thème des pistes forestières. Durant l'après-midi, aux côtés de Julien BLANCHON et Etienne GIROUD du CNPF, ils ont pu mieux appréhender les caractéristiques d'une piste, l'ampleur que revêt un projet de rénovation ou de création, recevoir des conseils sur l'entretien, mieux maîtriser les parties prenantes, et échanger sur leurs expériences respectives. Un après-midi riche !

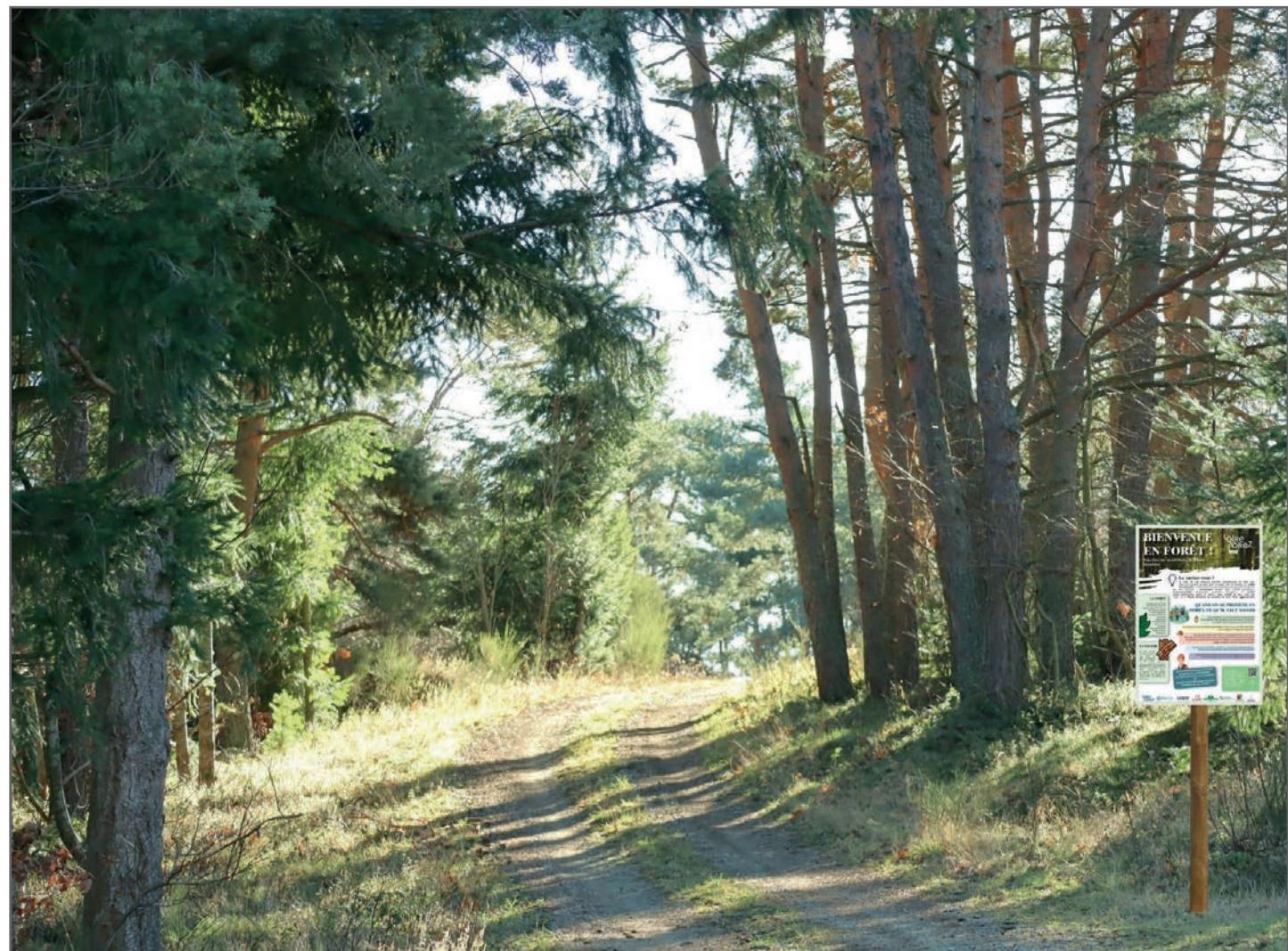


- **Des gendarmes bien au fait de la filière forêt-bois**



Le 3 juin dernier, nous avons eu l'occasion de former pour la seconde fois dans le cadre de la Charte Forestière, un groupe de gendarmes, de la compagnie de Montrbrison. Les 15 militaires ont d'abord eu un temps théorique le matin, animé par Elodie THEVENET de Fibos 42, Julien BLANCHON et Etienne GIROUD du CNPF, Yves MANGAVEL et Astrid MOREL de la DDT. Au programme, filière forêt-bois, gestion et travaux forestiers, et réglementation en forêt.

Puis l'après-midi, temps terrain avec la découverte d'un chantier forestier et la rencontre avec Jean-Michel ORIOL, sur les hauteurs du Col du Béal. De nombreux échanges ont permis aux militaires de mieux comprendre le métier d'entrepreneur de travaux forestiers, les conditions de travail, les étapes d'un chantier, les problématiques du métier, ainsi que de la gestion forestière dans sa globalité. Une nouvelle opération de formation du corps militaire réussie, riche en enseignements et en partages.



POURQUOI L'EAU POTABLE DU ROBINET EST 140 FOIS MOINS CHÈRE QU'EN BOUTEILLE

Sous l'apparente simplicité d'ouvrir un robinet, se dissimule un travail colossal pour assurer une qualité de service exceptionnelle. Il est fréquent que les utilisateurs ne réalisent pas ce qui se cache derrière l'apparente simplicité d'ouvrir un robinet. À la suite des rapports de Loire Forez concernant l'eau et l'assainissement pour 2024, il est un travail considérable pour un service qui pourrait sembler évident.

Cependant, si l'on considère le coût du mètre cube traité, ce dernier reste dérisoire. Concernant l'eau et l'assainissement, le montant s'élève à un peu plus de 5 €. Pour comparaison, le coût de l'eau en bouteille est de 700 euros par mètre cube. Ainsi, l'eau du robinet n'est pas onéreuse.

« L'eau est le produit alimentaire le plus contrôlé » :
Parmi les 1668 échantillons de l'Agence régionale de santé, notre taux de conformité exceptionnel atteint 99,9 %. C'est une eau de très bonne qualité. Le rendement du réseau s'élève à 89,3 %, une performance notable réalisée grâce à une chasse continue aux fuites (376 réparations effectuées en 2024) et à des dépenses considérables, qui ont atteint 5,7 millions d'euros l'année précédente.

Une gestion des eaux de pluie citée en exemple :
On constate un niveau d'exigence similaire dans le domaine de l'assainissement, où 163 stations d'épuration et 2000 km de réseaux affichent une conformité de 98 % des analyses à la sortie de la station. La gestion novatrice des eaux pluviales est le principal motif de fierté du service. En encourageant et en soutenant financièrement les municipalités et les individus à séparer les eaux pluviales des systèmes d'assainissement, l'unité urbaine prévient la nécessité de traiter des quantités massives d'eau propre.

16

Pour assurer le financement de ces deux secteurs, une hausse moyenne annuelle de 2 % des prix est indispensable. Il est impératif que ces deux budgets soient équilibrés sans recourir à des subventions du budget général. Une croissance contrôlée pour un service aussi efficace que Christophe Bazile envisage avec espoir : « Au vu du niveau de qualité de l'eau en sortie de nos stations, on pourrait un jour imaginer qu'elle retourne directement à l'eau potable ». Une ambition qui témoigne largement de l'excellence réalisée par les services de Loire Forez.



TOLERIE FORÉZIENNE
04 77 55 17 10
10 Rue de l'Industrie,
42160 Bonson
tf-factory.com
tolerie-forezienne.com

Mobilier
Urban
Design
Ensembles
Mécano
Soudés



Contardo

David Contardo

TRAVAUX PUBLICS
Viabilisation
Terrassement
Canalisation

17 Ter, Rue des Grillettes
42160 BONSON

Tél : 04 77 36 59 11 - Port : 06 89 64 92 20 - Fax : 04 77 36 41 55

UN VOYAGE DE LA SOURCE AU ROBINET :



Rapport 2024
sur le Prix et
la Qualité du
Service (RPQS)

Service
Eau potable

Loire
FOREx
Agglo

Bilan sur la qualité de l'eau en 2024

Réglementation : Arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine du Code de la Santé Publique

Les communes gérées en régie ont eu :

- 440 prélèvements microbiologiques dont 2 non conformes : 99.5% de conformités (limite de qualité)
- 539 prélèvements physicochimiques dont 0 non conforme : 100% de conformité (limite de qualité)

Les communes gérées en prestation de service ou DSP ont eu :

- 283 prélèvements microbiologiques dont 1 non conforme : 99.6% de conformité (limite de qualité)
- 406 prélèvements physicochimiques dont 6 non conformes : 98.5% de conformité (limite de qualité)

Soit 1 668 prélèvements pour analyses par l'ARS

Prix de la distribution d'eau potable

Pour rappel, Loire Forez agglomération a décidé de proposer un tarif cible harmonisé pour l'ensemble du territoire communautaire où elle exerce sa compétence. **Le tarif cible proposé en 2022 se décompose de la manière suivante :**

- Part fixe en 2026 : 80 €HT
- Part variable en 2026 : 2,15 €HT/m³
- Redevance prélèvement (à partir de 2022) : 0,05 €HT/m³

Ainsi, pour une facture de 100 m³ en 2026, le montant sera de 300 €HT, soit 316,5 €TTC.

Ce tarif était proposé pour l'année 2026 afin de lisser les effets de l'impact de cette proposition dans le temps (2022 – 2026). L'année 2024 correspond à une période de lissage du prix.

Une délibération [Annexe 2] sur les prix de l'eau a été prise par le conseil communautaire du 19/12/2023. Elle propose une augmentation de 2% du prix de la part variable jusqu'en 2026 suite aux augmentations de prix des produits de traitement et de l'énergie.

D'autre part, si un lieu desservi a une consommation de 25 000 m³ ou plus, le tarif de la tranche supérieure sera majoré de 15 %. LFA s'inscrit dans une démarche environnementale de tarification progressive.

Les nouveaux prix sont donc :

- le tarif cible en 2026 à 2.28 €HT/m³ en-dessous de 25 000m³
- le tarif de la part fixe selon le diamètre du compteur (à compter du 1er juillet 2024) :
 - o diamètre compteur inférieur à 40 = 80 €HT
 - o diamètre 40 ou + : conformément à l'Annexe 2

Soit suite délibération du 19/12/2023 :

- Part fixe en 2026 : 80 €HT
- Part variable en 2026 : 2,28 €HT/m³
- Redevance prélèvement (à partir de 2022) : 0,05 €HT/m³

Ainsi, pour une facture de 100 m³ en 2026, le montant sera de 313 €HT, soit 328.7 €TTC soit 0,0033 €TTC/litre

CHIFFRES CLES



DIAGNOSTIC DES BESOINS NUMERIQUES DES HABITANTS

Loire Forez souhaite faire l'état des lieux des pratiques numériques des habitants du territoire. Il est donc important que nous connaissons votre situation actuelle en matière de numérique, vos besoins et vos problématiques. Vos réponses nous permettront de mettre en place les premières actions pour vous aider dans vos pratiques.

Ce questionnaire (durée estimée à 5 min) à destination des habitants du territoire est diffusé au plus près des usagers : Au format papier au sein de nos accueils et de nos France services / Auprès de nos partenaires accueillants et accompagnants les publics / En ligne sur notre site internet : <https://www.loireforez.fr/actualite/pratiques-numeriques-donnez-votre-avis/>



Scannez ce QR Code



Durée de réponse moyenne : 5 min
Accessible du 1er septembre au 31 décembre 2025

FÊTE DES ILLUMINATIONS

La Municipalité organise comme chaque année une soirée festive le 08 décembre.

Le vin et le chocolat chauds proposés par les élus et les bénévoles, réchaufferont les cœurs et les corps sur la place François Mitterrand à partir de 17h30.

Puis viendra le moment de la retraite aux flambeaux qui mènera le public vers le complexe sportif pour le traditionnel feu d'artifice.

Nous vous attendons nombreux.



MARCHÉ DE NÖEL

Le dimanche 14 décembre, venez découvrir les créations des 60 exposants présents.

Une association bonsonnaise vous proposera une buvette/snack pour vous servir boissons chaudes ou froides et vous régaler.

Le manège pour enfant sera installé sur le parking et la municipalité offrira à chaque enfant des tours gratuits.

Timmy, le poney, fidèle à notre évènement, aura fière allure dans sa calèche décorée et emmènera vos enfants pour une petite balade.



20



FLORE & SENS

Flore & Sens est une exposition végétale en plein air, qui valorise la créativité et le savoir-faire des jardiniers. Cette année, Bonson est fier d'avoir fait partie des dix communes du bassin stéphanois (St Etienne, Andrezieux, Chamboeuf, St Galmier St Chamond etc.). Le thème de cette édition : « Ressources, présager demain » est partagé avec celui de la Biennale Internationale Design Saint-Étienne 2025.

Notre équipe technique a imaginé une composition sur ce thème avec un voilage en forme de papillon offert par la société Galaxie Pro de Sury le Comtal.

Le public a pu suivre l'évolution des compositions au fil des saisons.





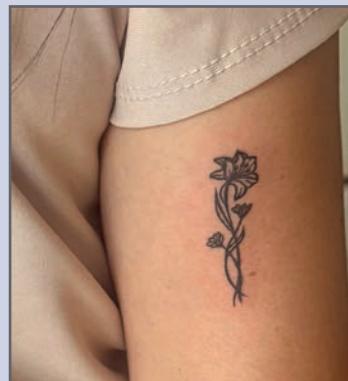
SOUTIEN À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE BONSONNAISE

Institut SABRINA FERRANTE

Prestations de maquillage permanent

C'est nouveau au Studio !
Les journées Flash Tattoo et des créneaux réservés aux Tatouages artistiques.

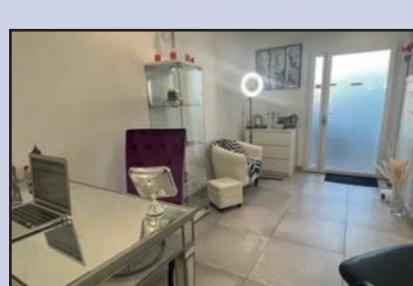
Je travaille tous vos projets sur demande : fine Line, floral...



Avant / Après
Sourcils Poil à Poil
Réalistes



Sabrina FERRANTE | PMU
Tricopigmentation
Effet Crâne rasé



1 bis Rue des Peupliers
Bonson
Tél : 06 16 74 29 62



21

CHICHI POMPON

Une nouvelle touche de poésie dans notre commune : bienvenue à l'Atelier Chichi Pompon !

Depuis peu, une nouvelle entreprise créative a vu le jour dans notre commune : l'Atelier Chichi Pompon, un univers délicat et raffiné dédié à la papeterie personnalisée et à la décoration événementielle sur-mesure.

Aux commandes, Clarisse, une habitante passionnée par l'art de célébrer les instants précieux de la vie. Elle propose des créations uniques pour sublimer mariages, anniversaires, baptêmes, EVJF, fêtes de famille ou encore événements d'entreprise. Étiquettes, emballages personnalisés, menus, livrets, cartes, supports personnalisés, cadeaux invités, décos de table, cadeaux de fin d'année... tout est imaginé avec soin et poésie, dans un esprit bohème chic empreint de douceur.

À travers l'Atelier Chichi Pompon, Clarisse accompagne ses clients dans la mise en scène de moments inoubliables, en leur offrant des créations 100 % personnalisées, imprimées avec amour dans son atelier local.

Une belle initiative artisanale et féminine à découvrir, qui allie créativité, sens du détail et goût pour les belles émotions !



Pour en savoir plus :

Téléphone : 06 66 72 35 94

Instagram : atelier.chichi.pompon

Mail : contactatelierchichipompon@gmail.com

Commerçants, artisans, auto-entrepreneurs... Vous souhaitez annoncer le lancement de votre activité, contactez les services municipaux à l'adresse economie@mairie-bonson.fr.

D'ALBERT REPORTER

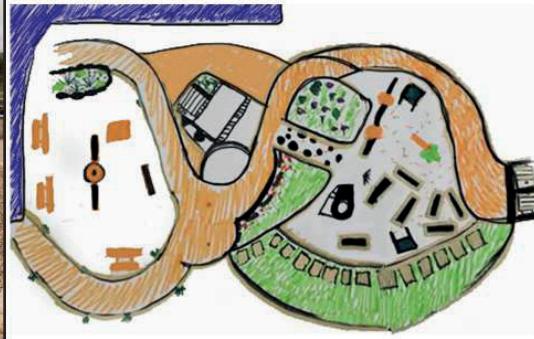
Rédigée par les enfants avec l'aide des animateurs



Septembre 2025

N°1

CE QUE TOUT LE MONDE DEVRAIT SAVOIR AU PÉRISCOLAIRE !



Actualité :

22

Un tout nouveau centre a ouvert ses portes : le centre périscolaire Joséphine Baker. Les enfants disposent maintenant d'un grand espace moderne et accueillant pour jouer, découvrir et partager des activités.

La cour de jeux est remplie d'agrès en bois, de copeaux de bois, de tunnel et de passerelles : un vrai terrain d'aventures pour grimper, courir et s'amuser en toute sécurité. À l'intérieur, trois grandes salles de plus 20 m² sont disponibles pour les activités. En plus, l'accès direct avec le city et à la cantine facilite les déplacements et permet d'organiser encore plus de jeux collectifs et de moments conviviaux.

Chaque trimestre, l'équipe d'animateurs et d'animatrices, choisit un thème pour guider les activités.

Pour ce premier trimestre : Les plus jeunes (CP) découvrent le sport avec des jeux et des défis pour bouger et coopérer.

Les autres enfants plongent dans l'univers magique d'Harry Potter, grâce à des ateliers créatifs et ludiques.

Mais ce n'est pas tout ! Cette année, de beaux projets annuels sont aussi prévus :

Une salle réservée à la relaxation, des boîtes d'activités autonomes, un support d'expression extérieur, un banc de l'amitié, l'écriture du petit journal, et même l'initiation au jardinage grâce à un potager.

Enfin, il faut savoir qui était Joséphine Baker : une grande artiste, résistante et militante pour l'égalité, qui a marqué l'histoire par son courage et sa générosité. Donner son nom au centre, c'est un bel hommage à ses valeurs de partage et de solidarité. Le centre Joséphine Baker est donc un lieu plein de vie, où chaque enfant peut s'amuser, apprendre, s'exprimer et grandir.



Actualité : Sur la trace du Basilic

Dans la cour, un immense basilic a été dessiné au sol. Mais attention, ce n'est pas un simple jeu !

Chaque case du serpent propose une action différente :

- * Utiliser ses mains et ses pieds
- * Relever un défi verbal

Petits et grands avancent de case en case et réalisent les défis. Le but n'est pas seulement de terminer le parcours, mais aussi de rester soudés et de s'amuser ensemble.

+++ Ce jeu allie à la fois sport, expression et magie. En marchant sur le basilic, chacun devient un véritable sorcier en mouvement !

Animatrices : Mylène, Lauryne, Priscillia, Elif, Océane, Muriel, Élodie

Sport : Défis sportifs et imagination en action !



Pendant la semaine du sport, les élèves ont découvert et pratiqué de nombreuses activités pour bouger, se débrouiller et jouer ensemble.

Ils ont commencé avec l'ultimate, un jeu collectif avec un frisbee. Le but? Se faire des passes pour marquer des points, mais sans courir avec le disque. Tout le monde doit donc jouer ensemble, être rapide et trouver les meilleurs déplacements.

Ensuite, place à l'initiation au basket! Les élèves ont appris à dribbler, à faire des passes et à tirer dans le panier.

Une activité parfaite pour découvrir ce sport collectif.

Il y a aussi eu le relais à la chaîne, une course d'équipe où chacun doit donner le relais au suivant. Rapidité, coopération et entraide étaient au rendez-vous.

Enfin, grâce aux espaces disponibles, les enfants ont pu participer à de nombreux défis sportifs.

+++ Bienfaits : dépense physique, motricité, développement de l'esprit d'équipe.

Muriel, Bastien, Grégoire - animateurs périscolaire

Blague du mois : (à lire à un./une copain./copine, un animateur ou à mes parents)

Qu'est ce qu'une douche sans eau ?

sympa aum

Jeux :

Le mot mystère

Couleur et nom d'une fleur (_ _ _)

Gros animal que l'on trouve dans la savane
(_ _ _ _)

Opposer de blanc (_ _ _)

Elle peut être aux pommes, aux abricots ou à la crème (_ _ _)

De l'eau qui coule et qui traverse les villes ou la campagne avant d'aller dans la mer (_ _ _ _ _)

La saison où l'on part en vacances (_ _ _)

Petit point brillant qu'on voit la nuit dans le ciel
(_ _ _ _)

Aujourd'hui c'est la - - - - -

Ma passion :

La boxe thaï est un sport de combat. Elle a été créée au 16^e siècle par des militaires thaïlandais. 23

Équipement :

Protège-tibias

Gants

Coquille

Protège-dents

Pratique :

Nous avons le droit d'utiliser toutes les parties du corps pour attaquer ou se défendre : poings, coude, genoux, pieds. Pour se défendre, il faut adopter une position de garde : se mettre en garde avec les poings levés et sautiller légèrement pour être prêt à esquiver les coups.



On peut également attaquer l'adversaire avec des coups de poing ou de pied.

Boxeur que j'adore :

Youssef Boughanem, que j'ai déjà eu la chance de rencontrer.

Issa, Emmanuel, Manon - CM2

Les mots difficiles :

Coopération : Coopération, ça veut dire travailler ensemble pour réussir quelque chose.

Esquiver : Esquiver, ça veut dire éviter quelque chose rapidement en bougeant.

Terroristes : Un terroriste, c'est une personne qui fait exprès d'utiliser la violence (par exemple en attaquant ou en faisant très peur aux gens) pour essayer d'imposer ses idées ou ses règles.

Attentats : Faire exprès du mal au plus de gens possible. Les pompiers, policiers et personnes courageuses sont là pour nous aider et nous protéger.

Égarée : Ça veut dire perdue ou qu'on ne retrouve pas.

Les petites inconnues

Quelle médaille n'existe pas :
medaille d'or, médaille d'argent,
ou médaille de platine?

médaille de platine

De quelle couleur est la famille
Simpson?

jaune

Dans Astérix, comment s'appelle
le druide?

panoramix

Dans le monde :

Le monde s'entraide après les attentats du 11 septembre



Les États-Unis ont été attaqués par un groupe de terroristes dirigés par Ben Laden. Les terroristes, appelés Al-Qaïda, ont utilisés des avions pour les faire s'écraser sur les tours jumelles de New York. Les tours ont pris feu puis se sont effondrées.

Le président George W. Bush a alors fermé les frontières du pays. Plus de 3 700 personnes sont mortes lors des effondrements. Des centaines de pompiers ont travaillé pendant des semaines entières, jour et nuit, pour tenter de retrouver des personnes vivantes dans les morceaux de pierres écrasées. 10 ans plus tard, les militaires américains ont retrouvé Ben Laden au Pakistan. Cet attentat reste l'un des plus marquants de l'histoire.

Aujourd'hui, les pays ont mis en place différentes mesures de sécurité :

- des portiques dans les aéroports,
- une douane mieux équipée,
- la vérification des sacs à l'entrée des lieux publics,
- plus de militaires et de policiers,
- plus de moyens pour le renseignement et la surveillance.

À notre niveau, nous pouvons tous faire attention à ce qui se passe autour de nous : un sac abandonné, une personne au comportement étrange...

Beaucoup de solidarité a été mise en place dans le monde, mais aussi entre citoyens après ces attentats. Cela nous rappelle que la paix, la tolérance et le respect sont essentiels pour éviter la violence.

24

Jade, Léonie, Baptiste, Rayan, Paul, Lilas, - Elève de CM2



Actualité :

Un réveil créatif au périscolaire du matin

« Dobby a perdu ses chaussettes »

Des chaussettes ont été cachées dans le centre périscolaire. Il faut, à l'aide d'un plan et d'une énigme, retrouver la chaussette égarée.

Chacun leur tour, ils réfléchissent à l'énigme et explorent les salles pour retrouver la chaussette manquante.

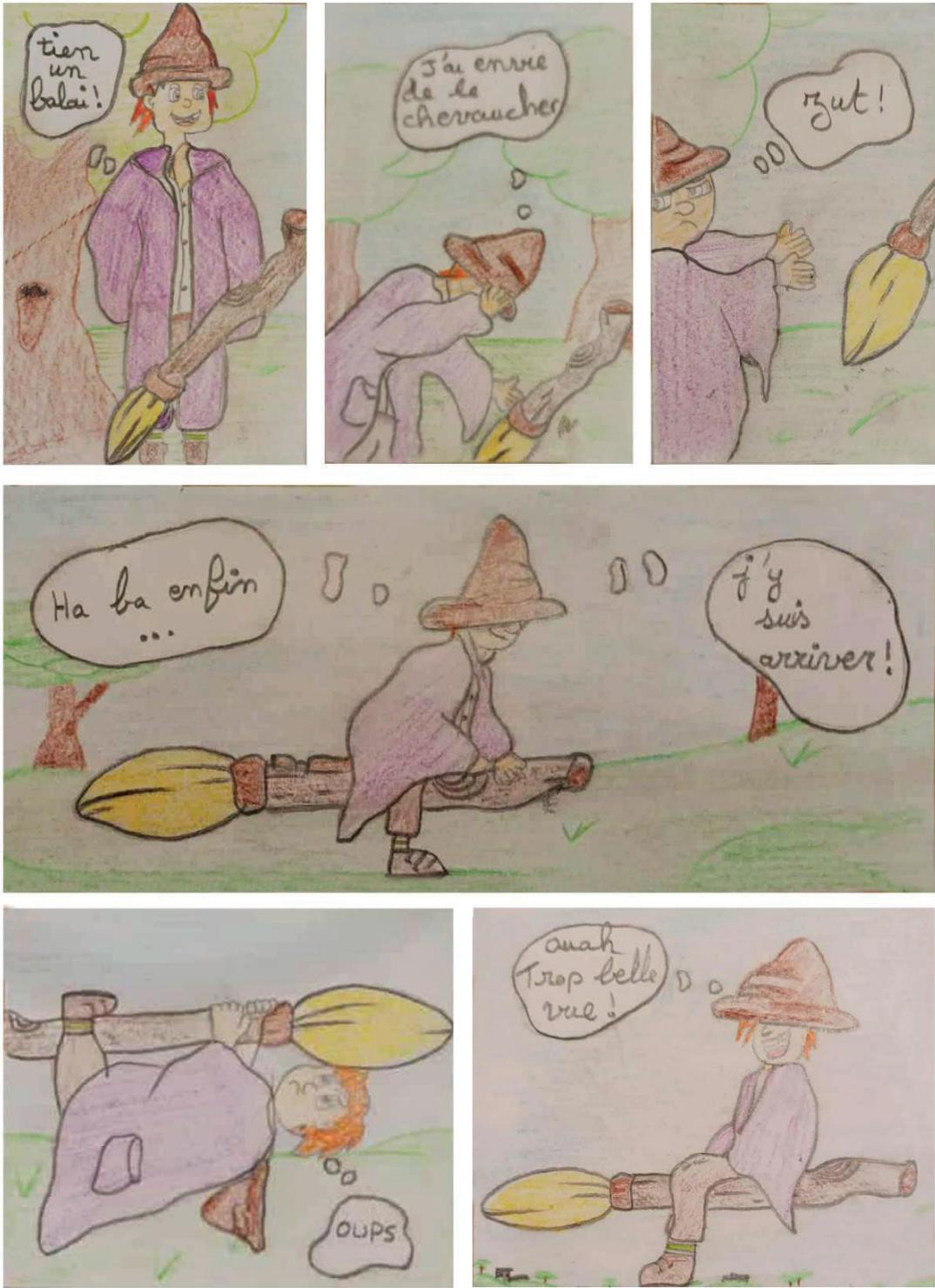
+++ Bienfaits : travail de groupe, écoute et entraide !

Après un temps d'accueil, nous proposons aux enfants des activités pour les canaliser et leur permettre d'entamer leur journée sereinement.



Mylène - animatrice périscolaire

Albert et le balai magique



25

PASS'JEUNES



12ème année pour le
Pass'Jeunes qui reste à 5€!

Vente du Pass'Jeunes en Mairie jusqu'au
31 décembre, aux jeunes bonnais
de 11 à 17 ans sur présentation d'un
justificatif de domicile.

Toutes les offres sont à utiliser
avant le 31 août 2026

CENTRE DE LOISIRS



26

Quoi de neuf, au pôle enfance ?

C'est dans des locaux neufs que nous avons débuté l'été. Petits et grands ont découvert ce nouvel environnement avec émerveillement.

Puis petit à petit nous avons pris possession des lieux.

Côté maternels, nous avons pu accueillir **40 enfants** encadré par 5 animateurs dont une en stage BAFA.

Ils ont pu évoluer dans 2 salles spacieuses et très fonctionnelles. Ce qui a permis de créer des espaces adaptés aux différents temps de la journée.

Nous avons ponctué les semaines par différentes sorties communes à tous les secteurs (Peaugres, labyrinthe de maïs, piscine). Ce qui fédère toujours beaucoup de monde.

Cet été nous avons aussi mis en place un mini camp de 2 jours une nuit à Saint Jean Bonnefonds accompagné de trois autres structures partenaires.

Quelle belle aventure ! Pour la plupart c'était le premier «dodo» en dehors de la maison. Les enfants sont revenus ravis.

Du côté des primaires nous avons accueilli 48 enfants encadrés par 4 animateurs dans deux grandes salles, là aussi, très spacieuses.

Cela nous a permis de créer un espace spécifique pour les CM1/CM2 afin de répondre plus précisément à leurs besoins.

Une nouvelle cour arborée permet aux enfants d'expérimenter et jouer librement en toute sécurité. Ils ont pu profiter des nouvelles structures et coins aménagés. Ils ont laissé libre cours à leur imagination et se sont approprié les lieux très rapidement.

Deux camps ont été proposés, le premier pour les CE1/CE2 au camping de Saint Galmier, autour du thème «De la terre à la matière». Ils ont visité l'usine Badoit puis découvert le métier de souffleur, Pierre MARION Maître verrier.



Ils ont profité également des moments de détente : piscine, pétanque, parties de tennis de table.

2 autres structures partenaires de Saint Héand et la Fouillouse ont partagé ce camp, ce qui a permis de faire de nouvelles connaissances.

Les enfants sont revenus avec de beaux souvenirs en tête et un lien très fort s'est créé autour de ce groupe de 21 enfants.

Le second camp a été proposé aux plus grands (CM1/CM2) autour du thème "trappeur".

Il a offert aux enfants une expérience collective enrichissante, fondée sur la participation active, la rencontre et la découverte.

À travers la vie en plein air et les activités proposées par les animateurs et les volontaires européens, les enfants étaient invités à coopérer, à partager des moments simples et mémorables et à s'ouvrir aux autres.

Côté ados, nous avons accueilli 16 jeunes à la « Grange aux Loisirs » tout au long de l'été.

Ils se sont pleinement accaparés les lieux et ont investi pratiquement tout l'espace avec la création de jolies fresques.

Les jeunes ont pu profiter de sorties toujours aussi variées et adaptées à notre public : randonnées, accrobranche, paintball, karting, visite du site gallo-romain au Puy de Dôme, sortie vélo, activité pêche, sortie commune avec le pôle enfance Joséphine BAKER à la piscine de St Laurent de Chamousset.

Soirées organisées autour d'un barbecue, des repas partagés ont été fortement appréciés par les jeunes.

A bientôt



La Base Trappeur-St Galmier

Pôle Enfance : intervention de l'association Pont et Pignons



VIVRE ENSEMBLE

PASS'SENIORS



BOURSE AUX JOUETS ET LIVRES

Le dimanche 16 novembre se déroulera la bourse aux jouets et aux livres

à l'Espace Barbara de 8h30 à 12h30.

Une buvette au profit du CCAS de Bonson sera tenue par les bénévoles.

28

En vente en Mairie aux heures d'ouverture.

LE PASS'SENIORS

Sur votre commune pour les personnes de plus de 70 ans.

Il est en vente au prix de 10 euros.

Venez vendre...venez acheter !

Bourse aux jouets

Dimanche 16 novembre

Entrée gratuite

et aux livres

Ouverte au public de 8h30 à 12h30

Buvette et viennoiseries sur place

Espace Barbara

EXPOSANTS : inscription, modalités et renseignements en mairie à partir du 20 octobre-Aucune réservation avant cette date-7€ l'emplacement

ACTIVITÉS SPORTIVES ORGANISÉES PAR LE CCAS

Le CCAS propose des cours de GYM douce, Aqua Seniors et petites randonnées.

Pour tous renseignements merci de joindre Audrey JUBAN

sports@mairie-bonson.fr ou au 06 72 94 73 19



SORTIE JOURNÉE SENIORS À VIENNE



Ce jeudi 16 octobre, 47 personnes sont parties direction Vienne pour découvrir le centre historique. Ce parcours incluait également une ascension au belvédère de Pipet avec une vue imprenable sur la ville et la vallée du Rhône. Ils ont ensuite partagé un délicieux déjeuner dans un restaurant du centre-ville. L'après-midi était dédiée à la visite des bonbons de Julien à Bourg Argental. Puis retour vers notre région en passant par Ste Croix en Jarez ; village classé parmi les plus beaux de France.



29

RAPPEL : REPAS DE NOËL DES SENIORS

COMPLET !

Le repas des seniors, offert par la Municipalité, se déroulera le :

Mercredi 26 novembre à l'Espace Barbara.

Les bénévoles seront présents pour le service de plus de 200 couverts.

Le menu est élaboré et confectionné par l'équipe du Restaurant Municipal qui s'applique chaque année à réaliser un vrai repas de fête.

Daniel TORTI et Alexandra, professionnels de l'animation dansante donneront l'énergie à nos seniors pour quelques pas de danse sur la piste !



Le retrait des colis de Noël

Pour les personnes qui se sont inscrites, vous pourrez récupérer votre colis en salle du conseil en Mairie les :

**Lundi 15 décembre et Mardi 16 décembre
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.**

RAPPEL : ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

Vous fêtez votre anniversaire de mariage cette année 2025. Vous pouvez venir en Mairie muni de votre acte de mariage et justificatif de domicile, afin de faire partie de la cérémonie qui aura lieu en 2026 et qui célébrera les 50, les 55, les 60, les 65 et les 70 ans de mariage.

60 SENIORS BONSONNAIS EN VACANCES SEPTEMBRE 2025 AU PAYS BASQUE

Les seniors sont arrivés à Biarritz pour découvrir le pays Basque. **Le premier jour, dimanche**, ils ont découvert ce village de Arcangues, cher à Luis MARIANO, puis l'après-midi Espelette et ses magnifiques maisons typiques de la région Basque avec une vue imprenable sur le massif de la Rhune. Pour terminer cette belle journée, une belle soirée a été animée par Sophie, notre guide.



30



Lundi 30 septembre, départ à 9h30 en direction de Bidart pour la découverte d'un charmant petit village à flanc de falaise qui a su garder toute son authenticité. Après un copieux déjeuner au domaine de Françon, le pied à terre, ils ont repris la route pour la cité balnéaire Getaria sur le littoral espagnol. Charmés par la vieille ville emblématique et par son port de pêche historique, la 2ème journée se conclut par une soirée dansante.

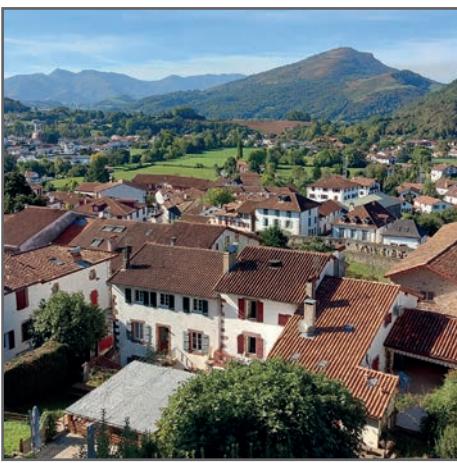


Mardi 31 septembre, c'est la journée libre... Certains ont visité le manoir en compagnie de notre guide Sophie, toujours aussi passionnante et passionnée. Elle leur a fait découvrir ce site classé monument historique depuis 1999. D'autres ont choisi la pétanque ou la balade jusqu'à la plage de Biarritz ... L'après-midi, ils ont pris le petit train pour une visite commentée de Biarritz : le phare, la grande plage, le rocher de la Vierge. Cette journée s'est terminée en chansons avec une chorale Basque.





Mercredi 1er octobre, départ à 9h00 en direction de Saint Jean de Luz : visite de la cité royale rendue célèbre par Louis XIV. Ils ont découvert l'église, le port, la plage mais aussi les villas Louis XIV et de l'infante. Puis ils ont déjeuné au col d'Ibardine et ont flâné dans de nombreuses boutiques. Sur la route du retour, nous visitons Saint Péé sur Nivelle où est née la célèbre pelote Basque. Ce soir là, les animatrices les ont régalés avec un superbe spectacle mêlant chant, danse, magie et une bonne dose d'humour.



Jeudi 2 octobre, départ à 9h00 pour le village de Labastide Clarence. Village fondé au Moyen Âge sous le nom de Bastida de Clarenza qui a conservé la structure des bastides du Sud-Ouest avec sa rue principale et sa place rectangulaire : la place des Arceaux. Retour pour la pause déjeuner au Domaine de Françon.

A 14h00, ils ont pris la direction de Saint Jean Pied de Port, capitale de la basse Navarre et ville étape de milliers de marcheurs en route pour Saint Jacques de Compostelle. C'était la dernière étape avant de traverser les Pyrénées par Roncevaux.

Retour au domaine pour une soirée loto avec, à la clé, pour le gagnant, un magnifique jambon de Bayonne.



Vendredi 3 octobre, dernier jour du séjour, départ à 8h30 pour le village de Ainhoa à quelques kilomètres. Village bastide du XIIème siècle classé parmi les plus beaux villages de France. En fin de matinée, visite de l'atelier du piment et dégustation. Pour terminer en beauté cette belle semaine, ils se sont rendus, en début d'après-midi, à Bayonne classée ville d'art et d'histoire. Ils ont visité la cathédrale, la vieille ville, les quais de la Nive et rencontré un artisan fabricant le célèbre jambon de Bayonne et autres charcuteries (Visite des séchoirs et dégustation).



Un grand merci à Sophie, le guide, par son accompagnement tout au long de la semaine. Merci à tout le personnel du domaine de Françon pour sa gentillesse et son service. Encore une belle journée !! Puis ce fut le retour à Bonson avec la tête plein de beaux souvenirs.



INVITATION CARNET DE VOYAGE

Le mercredi 12 novembre, nous donnons rendez-vous, à 18h, aux personnes ayant participé au voyage à BIARRITZ pour un visionnage sur grand écran des photos prises tout au long de la semaine, autour d'un repas partagé.

Chacun apportera un mets sucré ou salé, le CCAS se chargera des boissons.

LA SEMAINE BLEUE 2025



Dans le cadre de la semaine bleue, les animations gratuites se sont succédées du lundi au samedi.

- **Lundi 06 octobre**, 7 personnes ont apporté entrées et plats qu'elles ont partagés ensemble. Le CCAS a offert la viande, le fromage, le dessert et les boissons. Un moment apprécié qui a permis un temps de rencontre sortant les participants de leur quotidien.
- Soirée des Aidants : La conférence de l'association « L'Escale des aidants » était riche en informations. Pour les personnes n'ayant pu se rendre à cette soirée elles peuvent, à l'accueil de la Mairie, récupérer les flyers que les intervenantes ont laissés à l'intention des personnes aidantes.



• **Le mercredi** était consacré au bien-être avec un quart d'heure de massage des mains par une professionnelle. Relaxation garantie !

• **Le jeudi**, un atelier découverte du Cyanotype a ébloui les quelques personnes présentes qui ont réalisé des cartes postales avec ce procédé très ancien utilisant un mélange de produits sensible à la lumière du soleil qui fait apparaître les formes cachées par des végétaux sur un fond bleu de Prusse.

• **Le vendredi**, c'est dans la salle Marcel POUILLON et sur grand écran que les mélomanes ont poussé la chansonnette seuls ou à plusieurs.

- **Le samedi**, la Municipalité a proposé un spectacle d'humour gratuit dans le cadre de la saison culturelle. Une centaine de personnes étaient au rendez-vous pour la pièce de théâtre de la troupe « La Cabotine ».



SAISON CULTURELLE



TRAVEL IN GOSPEL

Malgré la pluie, plus de 150 personnes ont fait le déplacement pour assister au concert Gospel à la Chapelle de Bonson dans le cadre de la Saison Culturelle 2025/2026 lors de la journée du Patrimoine ce 21 septembre.

L'ensemble Travel in Gospel nous a transportés avec des chants et une animation au top pour le plus grand plaisir du public qui a chanté et bougé tout au long du spectacle.

Merci pour ce beau moment !!!



33



Tarif unique de 10 € pour tous les spectacles

- **Tarif réduit (en pré-vente) : 8 €**
A partir de 10 entrées pour un même spectacle
 - Pour les personnes de moins de 26 ans
 - Porteurs de handicap ainsi que leur accompagnateur
- **1/2 Tarif : 5 €**
- De 7 à 14 ans
- **Gratuit pour les moins de 7 ans**
- **SPECTACLE GRATUIT AU MARCHÉ DE NOËL**

BILLETS EN VENTE EN MAIRIE

sur place avant chaque spectacle ou sur :
loireforez.com/billetterie.boutique/

LA CABOTINE

Dans le cadre de la semaine bleue et de la saison culturelle, une centaine de personnes a pu se divertir avec une pièce de théâtre intitulée « Pochettes surprises» et interprétée par la troupe La Cabotine.

Un vaudeville plein d'humour et de quiproquos.

Tout le monde a passé une belle après midi qui s'est terminée par la dégustation de tartes aux pommes proposées par les bénévoles du C.C.A.S.



Spectacles à venir

ROUTE42-MUSIC

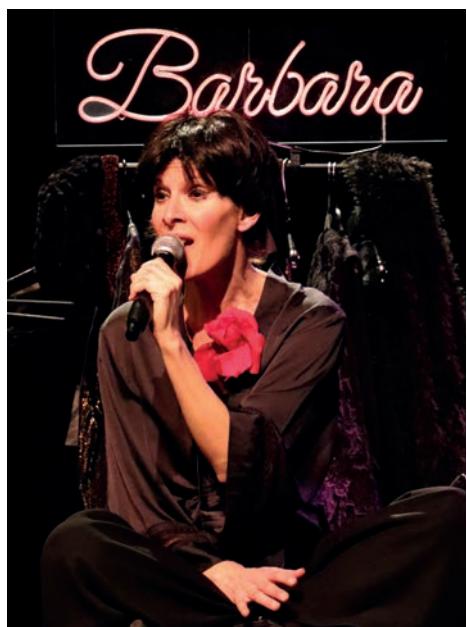


34

« Notre association a été formé il y a maintenant un peu plus de 1 an avec l'envie de trois retraités musiciens d'animer musicalement les évènements de la commune de Bonson et aussi des anniversaires ou soirées d'associations ou particuliers. Notre trio (dont 2 Bonsonnais) uniquement composé de guitares propose plutôt de la chanson française. Nous serons heureux de vous retrouver au prochain évènement proposé par la Mairie de Bonson. A bientôt. »- Route42music@gmail.com

BARBARA

LA COMPAGNIE « THÉÂTRES DE L'ENTRE DEUX »



Forte ou fragile, sombre ou lumineuse, ardente ou désespérée, triste ou gaie, douce ou colérique, généreuse ou terrible, Barbara avait de multiples facettes, et quand on essaie de faire son portrait, elle nous échappe...

Nous allons essayer ensemble de dessiner Barbara, à coups de mots, à coup d'images, de souvenirs et de chansons et s'il nous manque une photo, nous inventerons un paysage....

Pour reconstituer ce puzzle, nous tirerons des fils qui passeront par une enfance de fuite en fuite, de train en train, de maison en maison,

DIMANCHE

14 DÉCEMBRE

DE 10H45 À 12H

DE 15H30/45

À 16H45/17H

GYMNAZÉ PRÉ SALVADU

SAMEDI

31 JANVIER

20H30

ESPACE BARBARA

ÂGE MINIMUM CONSEILLÉ :

10/12 ANS

DURÉE 1H30

puis une jeunesse de rue en rue, de galère en galère, de cabaret en cabaret jusqu'à cette vie de femme qui chante, de ville en théâtre et de merveilles en merveilles !

ASSOCIATIONS BONSONNAISES



Cette année encore, le Forum des associations a accueilli de nombreux visiteurs venus se renseigner sur les activités proposées par les associations.

L'offre est très variée entre sport, chant, danse, jeux, collections et loisirs. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges.

Nous remercions toutes les associations présentes tout au long de cette belle manifestation.

Elles sont le reflet du dynamisme d'une commune.



35



• KORFBAL



Après une saison 2024-2025 très réussie pour nos joueurs et joueuses petits et grands (de belles performances chez les enfants, de gros progrès chez les ados et les 2ème et 3ème places des adultes en Coupe et championnat de France), la saison 2025-2026 est lancée pour le club FJEP Bonson - Korfball !!

- Dans l'équipe adulte :** Félicitations à Heimana qui a participé à la sélection nationale des U21 au tournoi international des Salamandres à St Omer en Chaussée les 7-8 juin !! Félicitations également à nos 2 Bonsonnais Charlène et David et à la sélection française qui se classent à la 9ème place de la Coupe du Monde de Beach les 29-30 août en Suède !! Nous avons accueilli de nouveaux joueuses et joueurs. Bienvenue à Marlène, Fabrice, Julien, Tony et Jérôme !!! Et à Heimana et Cyrian, les ados qui rejoignent les adultes. Notre objectif est de tous les intégrer, qu'ils progressent et prennent du plaisir à jouer ensemble.

Déjà un 1er match de championnat et 1ère victoire : Les Bonsonnais recevaient l'ASPTT Korfball de Saint-Etienne le mardi 30/09/25. Après un début de match tout de même difficile, les efforts ont fini par payer et le score s'est creusé. Cela a permis aussi de montrer que physiquement, nous sommes encore présents ; pour finalement l'emporter 18 à 9 !

Les prochains matchs seront à Bonson : le vendredi 31 octobre contre SJBAAGB et le mardi 18 novembre contre FCCD 1.

- Dans l'équipe ado :** Nos p'tits jeunes, enfants et ados, ont participé au stage sportif à Annonay les 12-13 juillet avec beaucoup de plaisir. Au programme : piscine, korfbal et urban korf, jeux en bois, thèque ... Belle organisation de la fédération !!

36

Maintenant, go go go les jeunes ! Notre équipe ado s'est vue renforcée de nouvelles recrues : Esad, Simon, Lucile, Lenny et des enfants passant chez les ados Anton, Abel, Margot. Nous comptons maintenant 14 ados !! Ils sont tout feu tout flamme. Régulièrement, des adultes viennent s'entraîner avec eux ; heureux de partager et de leur transmettre leur expérience de jeu : percées, déviations, shoots, règle du 4-0 et du couvert, coup-franc. Tous, petits et grands, en sortent gagnants !! On leur souhaite de bien s'amuser et de tout donner sur le terrain !!

- Dans l'équipe enfant :** Tada ! Mais quel succès cette année : notre équipe compte désormais 24 enfants !! Des copains et copines des anciens joueurs sont venus avec enthousiasme grossir les rangs : Léonie, Zélie, Romy, Charline, Victoria, Lilas et Manon et tous sont pleins d'énergie. Les entraînements se déroulent dans la bonne humeur et sous l'oeil attentif des coachs.

Nos enfants et ados se préparent à vivre leurs 1ers tournois de l'année : le 19 octobre à Unieux, le dimanche 9 novembre à Roche la Molière. Venez nombreux encourager les enfants, les ados et les adultes. Mixité, collectif, parité et fair play, voici les couleurs de notre club.

Vous souhaitez faire un essai ? Venez, poussez les portes du gymnase :

- mardi à 20h pour les adultes**
- vendredi à 18h pour les moins de 12 ans**
- vendredi à 19h pour les plus de 12 ans.**

Ou contactez David à korfball.bonson@gmail.com
06-07-63-85-81

Suivez-nous aussi sur Instagram et Facebook : FJEP Bonson - Korfball !! A très bientôt



Enfants Annonay juillet 2025



Entraînement Septembre 2025



• FOOTBALL CLUB BONSON/SAINT-CYPRIEN

Retour sur le tournoi de pétanque du 14 sept 2025

Vous étiez nombreux avec 94 doublettes inscrites pour partager une superbe journée sous le signe de la convivialité et de la bonne ambiance.

La finale devait opposer Manuel & Jacki à Mug & Dim, les deux équipes finalistes se sont partagé les lots.



• Éclairage public

Sportif, valorisation du patrimoine, illuminations

• Réseaux

Électrique, fibre optique, gaz

• Services aux collectivités

Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE), vidéoprotection

• Gestion de Traffic

Signalisation Lumineuse Tricolore (SLT)

Panneaux à Messageries Variables (PMV),

Contrôle d'accès



• CLUB OMNISPORTS DE BONSON



C'est parti pour une nouvelle saison de « gym » d'entretien (renforcement musculaire, assouplissement, Pilates etc....)

Oubliés le farniente, le soleil, la mer, place au tapis de travail afin de corriger les petits excès...
Dans la bonne humeur bien sûr !

Les cours ont repris depuis 1 mois et 1/2 environ, les petites douleurs et courbatures ont disparu. On est sur le bon chemin, alors haut les cœurs.

Les cours sont toujours les mêmes à savoir :

- les lundis à 19h
- et les jeudis à 9h et 10h

Le prix n'a pas subi d'inflation : toujours 95€ pour 1 - 2 ou 3 cours.

Alors à bientôt.

Inscription sur place aux heures et jours des cours.

• PLEIN CHANT

Plein chant vous présente son nouveau spectacle :

« GARANCE À PARIS »
débarque à Bonson !

Prêts à voyager sans prendre le train,
ni payer un aller-retour
Paris Gare de Lyon ?

Les 21 & 22 novembre
à 20h30,
la Tour Eiffel s'invite direct
à l'Espace Barbara !

Ambiance garantie, émotions au
rendez-vous, et surtout...
pas de bouchons sur le périph' !

Réservez vos places en 2 clics sur
notre lien HelloAsso

<https://www.helloasso.com/associations/ensemble-vocal-plein-chant/evenements/garance-a-paris>

(12€ adultes / 5€ enfants
même pas le prix d'un croissant
parisien par jour)

Alors, prêts pour un Paris
version chanson,
humour et poésie ?

On vous attend nombreux,
avec vos bérets,
vos sourires
et vos amis !



• AMICALE POUR LE DON DU SANG BÉNÉVOLE SURY-ST MARCELLIN-BONSON

Malgré les vacances et la chaleur, les dons de sang en Juillet et Août n'ont pas faibli, un grand merci à tous.

Toute personne de 18 ans jusqu'à la veille de ces 71 ans peut être donneur, le poids minimum étant de 50 kilos.

Quelques règles ont cependant évolué concernant les conditions de dons :

- Après un nouveau piercing, un tatouage, un acte d'acupuncture, un acte de sclérose de varices, un acte de mésothérapie, une endoscopie, le délai a été raccourci de 4 à 2 mois
- Si le donneur a bénéficié de substitut osseux en implantologie dentaire, cela ne constitue plus une contre-indication

Après tous ces nouveaux aménagements qui facilitent le don, nous vous attendons nombreux à nos prochaines journées.



BONSON - Espace Barbara
Le lundi 22 Décembre de 9h à 12h et de 15h à 19h

SURY LE COMTAL - Salle l'Onyx
Le lundi 16 Février 2026 de 15h à 19h

• LIEUES FOREZIENNES

39ème édition des
LIEUES FOREZIENNES - HARMONIE
MUTUELLE



1- Vendredi 7 Novembre 2025 après-midi :

La course scolaire organisée en 2024 dans le cadre des Lieues Foréziennes, ayant rencontré un fort succès, est à nouveau au programme cette année, avec la participation des 11 classes élémentaires de Bonson et 2 classes élémentaires de Saint Cyprien sur les terrains du Complexe sportif de Bonson. **Venez encourager vos enfants, ils comptent sur vous !**



Venez nombreux, on vous attend !
Le Comité d'Organisation des Lieues Foréziennes

2- Mardi 11 Novembre 2025 :

Dès 9h, la rue Jules Verne sera en effervescence avec notre 39ème édition des Lieues Foréziennes. 3 parcours profils plats accessibles à tous. Départs et arrivées, à proximité de l'école.

- les 5 lieues (21 km) départ à 9h30.
- les 2 lieues (10 km) nouveau parcours à 9h45
- la lieue (5 km) à 9h50.

Inscriptions sur Logicourse.fr jusqu'au Dimanche 9 Novembre 2025 minuit.

Permanence le 10 Novembre 2025 de 11h à 18h30 Espace Barbara Complexe sportif de Bonson. Attention, tarifs majorés du 03/11 au 10/11. **Pas d'inscription le jour même.**

Retrait des dossards dès 7h30 Espace Barbara.

Nombreux ravitaillements et gâteau de semoule à l'arrivée. Maillot Technique à chaque coureur. Récompenses aux 3 premiers hommes et 3 premières femmes au scratch de chaque course et le 1er et la 1ère de chaque catégorie.

39

• OMBRES ET LUMIERES

EXPOSITION PEINTURE

de l'association Bonsonnaise

« OMBRES & LUMIERES »



Dimanche 14 Décembre 2025 de 9h30 à 17h30

Salle Marcel POUILLON - BONSON

Lors de cette exposition, vous pourrez découvrir les tableaux du thème de l'année 2025.

• FCPE

Une vie associative intense et riche en échanges pour les parents d'élèves FCPE de l'école de Bonson : Forum des associations, le samedi 6 septembre 2025. Un bon moment pour rencontrer des parents et leur expliquer notre rôle primordial au sein de la vie scolaire.

Réunions de rentrée dans les classes

Nous avons profité de ces réunions pour présenter notre association et inviter les parents à nous rejoindre.

Assemblée Générale, le mardi 23 septembre

En présence de Mme LORENTZ la directrice de l'école, Mme NOIRIE élue déléguée aux affaires scolaires, Mme DELORME élue déléguée à la médiathèque, Mme SAULODES conseillère municipale de l'opposition, des parents d'élèves. L'AG s'est tenue dans une ambiance agréable et conviviale et nous avons prolongé les échanges autour d'un pot de l'amitié dans la bonne humeur. L'assemblée a voté à l'unanimité pour le bureau qui reste inchangé pour la 2ème année consécutive : Priscille présidente, Benjamin secrétaire, Romain trésorier et Céline trésorière adjointe. Nous sommes ravis d'accueillir des nouveaux parents dans l'association Bienvenue à Achraf, Anaëlle, Guillaume, Rachida et Sébastien.

L'association compte désormais 21 parents d'élèves.

Nous REMERCIONS :

tous les parents FCPE pour leur investissement pendant l'année écoulée 2024-2025, en particulier Lise ; tous les parents qui nous ont aidés ponctuellement ; la Mairie de Bonson pour son aide technique, le prêt des salles et sa subvention qui nous ont permis de mener à bout tous nos projets ; la CAF et la MSA pour leurs subventions qui nous ont permis de financer notre projet «10 jours sans écrans» ; Mme GIMENEZ, l'école, la directrice, le Sou des écoles, le périscolaire, le centre de loisirs et la médiathèque pour la belle collaboration dans le projet «10 jours sans écrans» ; toutes les familles qui ont participé aux évènements et nous ont fait confiance en sollicitant notre aide ou en nous confiant leurs questions ; les parents d'élèves qui quittent l'association : Christine, Marie Emilie, Scherazade, Alice, Aurélia, Lucie, Alexia, Céline et Ophélie. Merci à vous qui nous avez beaucoup aidés pendant de longues années et nous vous souhaitons une belle continuation.

Elections des représentants des parents d'élèves, vendredi 10 octobre

Avec 37%, les parents d'élèves de l'école nous ont élus pour les représenter cette année et pour défendre l'intérêt des enfants. **Notre 1er rdv sera le Conseil d'école le jeudi 13 novembre.**

Vous pouvez nous contacter/ adresser vos questions : par mail : assofcpebonson@gmail.com sur notre page Facebook ou Messenger : FCPE Bonson aux abords de l'école par courrier : notre boîte aux lettres se situe à côté du portillon du bureau de la directrice

Bonne année scolaire aux enfants, belle journée à tous !! A très bientôt

Préparation des élections



Réunions de rentrée



Forum des associations



Mise sous pli



Assemblée Générale



Elections des parents représentants



• DANSE BONSON

Une nouvelle année pleine de réussite s'ouvre pour Danse Bonson, qui compte désormais plus de 200 adhérents et une multitude de projets en préparation !

Un nouveau cours de danse urbaine pour les 6-8 ans s'est créé, ainsi qu'un cours le samedi pour notre groupe compétition ATTITUDE CREW où nous avons pu réaliser nos propres t-shirts grâce à l'entreprise C'Chouette de Bonson. Nos danseurs auront l'occasion de briller lors de nombreuses compétitions, qu'elles soient régionales, nationales ou même européennes. Les cours de gym douce et gym tonic animés par Sylvain rencontrent également un véritable engouement, avec toujours plus d'inscriptions. Sans oublier ces stages réguliers qu'il propose avec passion (disponibles sur notre site internet). Tout au long de l'année, Danse Bonson s'engage aussi dans des actions solidaires : participation à Octobre Rose, récoltes de fonds pour l'association Collectif du Cœur, et bien d'autres initiatives qui nous tiennent à cœur. De plus, nous aurons le plaisir d'accueillir nos amis de Mora d'Ebre du 30 avril au 3 mai 2026 à l'occasion de la journée internationale de la danse, pour partager ensemble de merveilleux moments faits d'ateliers, de repas conviviaux et, bien sûr, de danse !



Pour clôturer cette année 2025, retrouvez-nous pour le gala de Noël le samedi 13 décembre, accompagné de notre traditionnelle tombola, qui vous réserve de nombreux lots exceptionnels !

Et bien sûr, notez déjà la date de notre gala de fin d'année : le 4 juillet 2026. Une soirée pleine de surprises vous y attend... et croyez-nous, vous êtes loin d'imaginer ce qui vous attend !



• TEMPS LIBRE

Les activités de «Temps Libre» sont reparties depuis plus d'un mois.

Nous avons participé cette année au Forum des associations et donné beaucoup de renseignements.

L'assemblée générale se tiendra le mardi 18 novembre salle Marcel POUILLON à partir de 18h30.

Les adhésions sont prises à ce moment là (15 euros pour 1 personne et 25 euros pour un couple)

Pour tout renseignement : personne à joindre au **06 84 19 79 06**



• LE SOU DES ÉCOLES



Le traditionnel vide-greniers du Sou des Écoles a une fois de plus rencontré un franc succès le dimanche 7 septembre. Sous un grand soleil, les 166 exposants installés ont attiré de nombreux visiteurs venus chiner dans une ambiance conviviale. Les bénévoles du Sou des Écoles étaient présents tôt pour accueillir les exposants et préparer café, frites et snacks pour satisfaire toutes les papilles. Une belle réussite pour cet événement toujours très apprécié, devenu au fil des années un rendez-vous incontournable de la rentrée.

L'assemblée générale s'est tenue le 3 octobre 2025 dans la salle de l'Amitié, l'occasion de dresser le bilan de l'année passée et d'évoquer les projets à venir. Parmi eux, la vente de chocolats qui sera lancée prochainement en vue des fêtes

42 de Noël. En revanche, le spectacle de Noël sera exceptionnellement suspendu cette année. Depuis plusieurs années, l'association fait face à un manque de renouvellement de l'équipe de bénévoles malgré le nombre d'élèves et de familles croissant au sein de notre école. Afin de préserver la majorité de nos manifestations mais aussi pour ne pas sur-solliciter les bénévoles de l'association, nous devions faire un choix entre maintenir le nombre de manifestations ou maintenir le montant de notre participation financière auprès de l'école. Lors de cette assemblée générale, il a ainsi été décidé de ne pas organiser d'Arbre de Noël cette année puisqu'il s'agit d'un événement qui ne touche qu'un enfant sur trois de l'école, qui reste une manifestation générant de la perte pour l'association et qui mobilise malgré tout un grand nombre de bénévoles sur toute une journée. La décision est prise uniquement pour cette année. Au cours de l'assemblée générale, le bureau composé de Samantha ENEA et Nicolas MARION (co-présidents) et Alexandre PAYS (trésorier) a été complété avec l'arrivée de Sarah VACHON au poste de secrétaire. Les bénévoles de l'association seront présents comme chaque année pour aider à l'organisation des Lieues Foréziennes, le 11 novembre. La première manifestation de l'association de cette nouvelle année scolaire sera le traditionnel loto, qui a été décalé et se tiendra finalement le 25 janvier 2026. Le Sou continue de soutenir les projets de l'école avec une aide de 16 € par élève, versée en deux fois, dont un premier versement à l'automne. Ces contributions permettent de financer sorties, matériel et activités pour les enfants.

Enfin, comme expliqué précédemment, un grand appel est lancé : le Sou a besoin de bénévoles !

L'association fonctionne uniquement grâce à l'énergie et au temps donnés par les parents. Que ce soit pour tenir un stand, aider à l'organisation d'un événement ou simplement donner un coup de main ponctuel, chaque aide compte !

Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons continuer à proposer des moments conviviaux et soutenir les projets de l'école.

L'équipe du Sou des Écoles vous souhaite une belle fin d'année 2025.



• FNACA

Notre assemblée générale s'est tenue le jeudi 18 septembre à 10h à l'Espace Barbara, en présence de M. le maire Thierry DEVILLE, de M. Pierre CROCHAT président départemental et Sylvie BONNET députée.

A cette occasion, et pour la première fois, tous les membres du bureau ont pris la parole pour rendre compte de leurs missions respectives.

Le bureau a été validé à l'unanimité et reconduit.

Merci à notre président Jean PEYRAVERNAY (90 ans) pour son investissement, sa confiance et sa bienveillance. Michel HUET nous a également retracé son parcours ; il a été applaudi pour son engagement indiscutable. S'en est suivi un repas où nous étions 64. Un moment très agréable et apprécié, qui nous permet de nous retrouver et de nous serrer les coudes en pensant aux copains disparus.

Restons forts ! Restons Unis ! Restons solidaires !

RDV le 11/11 pour la cérémonie.

Amicalement

Les membres du bureau



PAROLES D'ÉLUS

Droit de parole à l'opposition

Nous sommes inquiets de l'évolution des finances de la commune. En effet, lors du dernier conseil municipal de septembre, nous avons été informés du nouvel emprunt de 900 000€ sur 20 ans pris par décision du maire. Or lors du budget primitif, la présentation des emprunts était celle-ci :

*Un emprunt de 875 000€ sur 30 ans avec dernière échéance en février 2045 pour financer la fibre (suite à différent avec LFA).

*Un emprunt d'un million sur 25 ans, dernière échéance en juin 2042 pour financer les investissements de 2017.

*Un emprunt d'un million sur 25 ans, dernière échéance en décembre 2045 pour financer le centre-ville.

*Un emprunt d'un million sur 25 ans avec dernière échéance en 2049 pour financer le

centre de loisirs.

*Un emprunt de 300 000€ de 24 mois avec dernière échéance en mars 2025 en attente de subventions.

*Un emprunt de 900 000€ de 24 mois avec dernière échéance en juillet 2025 pour le portage foncier de l'ancien magasin Lidl.

« Aucun emprunt ne sera souscrit jusqu'à la fin du mandat » (PV du CM du 20/2/25). permettant d'améliorer les mauvais ratios de notre commune !

« L'encours de la dette par habitant (985,58€) est supérieur à la moyenne car sa dette comporte deux emprunts court terme pour un total d'1 200 000€ »

« Le capital restant dû au 31/12/2025 devrait s'élèver à 3 460 000€ soit environ 764€/habitant puis à environ 664€ en 2026 soit

en-dessous de la moyenne de même strate (726€ en 2023). » « La capacité de désendettement se situe toujours au-dessus des communes de même strate. Comme pour l'encours/habitant, cela s'explique par des avances de trésorerie qui sortiront du capital restant dû à court terme. » Elle est de 13,90 ans. Ceci est le double des communes de la même strate et très supérieure aux communes alentour (2,5 Montbrison ; 2,98 Sury ; 4,3 ans St Marcellin). Bien sûr, nous avons eu de beaux investissements sur notre commune dont le dernier est un remarquable centre de loisirs pour nos jeunes. Mais la contrepartie est une commune fortement endettée jusqu'après 2040 ! Les élus de la minorité : Ponomareff Elisabeth., Saulodes Marie José, Bru Hervé., Gilbertas François.

Droit de parole à la majorité

Ensemble pour Bonson : Le cap maintenu vers 2026

En cette fin d'année 2025, nous profitons de cette tribune pour partager notre fierté des actions accomplies et réaffirmer notre vision pour Bonson.

Les réalisations de cette année, comme l'ouverture de notre nouveau centre de loisirs, la bonne gestion de la rentrée scolaire, ou encore la rénovation de nos infrastructures, sont le fruit d'un engagement constant et d'une gestion rigoureuse. Elles incarnent les promesses faites et tenues, avec un seul objectif : améliorer concrètement le quotidien de chaque Bonsonnaise et de chaque Bonsonnais.

Nous tenons à saluer l'engagement de tous ceux qui font vivre notre commune – associations, bénévoles, personnel municipal, et citoyens. C'est grâce à cette synergie que nous parvenons à concilier dynamisme social, soutien à nos aînés et investissements pour notre jeunesse.

Nous entrons dans la perspective d'une échéance électorale prochaine. Quelle que soit cette période, l'équipe municipale actuelle continuera de se consacrer pleinement aux projets en cours et aux dossiers d'avenir, dans l'intérêt unique de notre collectivité. Notre boussole reste la proximité, la transparence et le développement harmonieux de Bonson.

Nous vous souhaitons une excellente fin d'année et restons plus que jamais à votre écoute.

Hôtel de ville
Mairie de Bonson
B.P. 437
1 place Charles de Gaulle
42160 Bonson

Site internet : www.mairie-bonson.fr

Horaires d'ouverture au 1er sept. 2025
Du lundi au vendredi
de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H00
Samedi : 1er et 3ème samedi de chaque mois
ouvert sauf période estivale (juillet et août)

Tel. : 04 77 55 14 16

Courriel : contact@mairie-bonson.fr



Suivez-nous sur Facebook !

<https://www.facebook.com/MairieDeBonson/>

- **Standard** : 04 77 55 14 16
- **État Civil** : 04 77 55 14 16
- **Urbanisme** : 04 77 55 55 69
- **Services Techniques** : 04 77 55 55 69
- **Action Sociale (CCAS)** : 04 77 55 14 16
- **Médiathèque** : 04 77 55 87 74
- **Police Municipale** : 04 77 55 55 61

- **Pôle Enfance Jeunesse** : 04 77 55 55 42
04 77 55 55 65
Restaurant municipal - Accueil périscolaire -
Centre de loisirs - Club Ados :
secretariat.saej@mairie-bonson.fr
periscolaire@mairie-bonson.fr
- **Portail Famille** : <https://bonson.portail-familles.app/>
- **L'Île aux Coissoux** : 04 77 73 56 68
- **Groupe scolaire Jules VERNE** : 04 77 55 02 89
- **Vie Associative** : 04 77 55 14 16 / 06 72 94 73 19

Accueil et permanences :

- **État civil** : horaires d'ouverture de la Mairie
- **Service urbanisme** :
uniquement sur RDV au 04 77 55 55 69 - Alban
JOURJON - Du lundi 8h30 au vendredi 17h00
sauf mercredi après-midi.

- **Pôle Enfance Jeunesse** :
Vos référents Sandrine DERRIEN / Audrey
BRANSIET - Du lundi au jeudi 8h30 à 17h - Du
mardi au jeudi de 08h30 à 12h et le vendredi de
08h30 à 12h.

AUTOSUR
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
Auto Contrôle Forézien
Tous véhicules
4x4 - Collection et Camping-car
42160 BONSON
04 77 55 09 55

- 15 Samu
- 17 Police
- 18 Pompiers
- 112 Urgences Européennes
- 115 Urgences Sociales
- 116000 Enfants disparus
- 119 Enfance maltraitée
- 04 72 11 69 11 : Centre antipoison de Lyon